

## Au temps où la précarité était la règle

Gérard Vindt, *Alternatives économiques*, 22 juin 2018



On ne parlait pas alors de travailleurs pauvres, mais de paupérisme. Dans la France du XIXe siècle, la révolution industrielle pousse les pauvres des campagnes, surtout des ouvriers agricoles, à aller travailler dans les nouvelles fabriques. Mais cela ne suffit pas : les paysans exploitants - fermiers ou propriétaires - et les travailleurs qualifiés des métiers traditionnels ne rejoignent pas les usines. Celles-ci doivent donc recourir aux ruraux étrangers : aux frontaliers belges ou italiens, puis, plus tard, à d'autres nationalités européennes, avant de faire appel à la main-d'œuvre venue des colonies.

### Peu de protection sociale

Une classe ouvrière industrielle, composée pour un tiers de femmes et d'enfants, se forme progressivement, travaillant jusqu'à 15 heures par jour, particulièrement mal payée, déracinée, entassée dans des logements insalubres. Le phénomène s'accélère à partir des années 1880 et la situation matérielle s'améliore peu à peu. Des protections sociales concernant les accidents du travail, les retraites et une législation portant sur le congé hebdomadaire ou la durée du travail se mettent lentement en place entre les années 1880 et 1914. Mais ces travailleurs sont, au mieux, embauchés sous contrat de louage, selon l'article 1710 du code civil, sans aucune garantie de durabilité.

Cette précarité s'inscrit durablement dans l'histoire industrielle française : à la veille de 1936, « *les embauches à la tâche, à l'heure ou à la journée sont les plus fréquentes* » et l'on ne rencontre le plus souvent « *ni contrat écrit, ni stipulation préalable de la durée de l'embauche* », écrit Robert Castel dans son œuvre magistrale [\*Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat\*](#). Si une loi de 1919 instaure les conventions collectives, celles-ci sont alors très peu effectives, et ce n'est qu'après 1936 que de véritables conventions vont être négociées entre patronat et syndicats pour codifier les contrats d'embauche.

## Des travailleurs indépendants

On ne parlait pas alors d'« ubérisation », mais une partie du patronat appréciait les travailleurs « indépendants » qui œuvraient pour un seul employeur. Le XIXe siècle a vu l'extension de la pratique de ce que les historiens baptiseront « proto-industrialisation » : des patrons, surtout dans le textile, donnaient du travail à des familles de paysans pauvres.

Lorsque les filatures industrielles se mettent à fournir quantité de fils de coton, on assiste à une explosion du tissage à domicile dans les campagnes. Vers 1850, 35 000 personnes y travaillent dans les environs de Reims. Autour de Lyon, l'une des réponses des patrons de l'industrie de la soie à la révolte des ouvriers urbains, les « canuts », est de délocaliser davantage les travaux à la campagne. La famille paysanne possède souvent ses propres outils, est payée aux pièces et ne dépend le plus souvent que d'un seul marchand- fabricant.

Le chemin de fer, en facilitant les déplacements et le transport de la matière première comme des produits transformés, va dans un premier temps amplifier le phénomène dans certaines régions. Le progrès technique et la mécanisation ne sont pas, en effet, nécessairement synonymes d'un développement de la grande industrie moderne. La machine à coudre, par exemple, qui se perfectionne et se répand en Europe à partir des années 1870, va entraîner une multiplication des travailleuses et travailleurs à domicile, indépendants ou opérant au sein de petits ateliers. Un phénomène de longue durée, que l'on observe aussi bien à Paris qu'à New York.

Une autre forme de travail reposant sur des indépendants est le « tâcheronnage », très pratiqué en particulier dans le bâtiment. C'est une forme d'externalisation des tâches qui permet à un entrepreneur de payer un ouvrier qualifié pour ce qu'on appelle aujourd'hui une « mission » qu'il ne peut accomplir seul, charge à lui d'employer des ouvriers qu'il utilise comme bon lui semble, à ses frais. Une pratique qui, elle aussi, aura de beaux jours devant elle.

## Une dure vie de labeur

L'avantage premier pour le patronat est la flexibilité de ces travailleurs indépendants, mais aussi les très modestes salaires, pour des journées de travail à rallonge, dont ils se satisfont. La législation du travail qui peu à peu s'installe, outre qu'il y a bien peu d'inspecteurs du travail pour la faire appliquer, ne concerne pas les indépendants ni, la plupart du temps, les entreprises de moins de dix salariés.

De leur côté, les classes populaires sont installées dans une économie de survie. Hormis les travailleurs très qualifiés et recherchés, qui peuvent vendre suffisamment cher leur travail au plus offrant, les autres, qu'ils soient dans de grands ou petits établissements ou à leur compte, sont à la merci du travail qui vient à manquer, du congé donné brusquement par le patron, d'un accident, de la maladie.

Pour faire face aux aléas du travail et de la vie, ils pratiquent souvent plusieurs activités, le modèle le plus courant étant celui du paysan-ouvrier. Ce dernier, s'il trouve une meilleure opportunité, n'hésite pas à demander son compte du jour au lendemain. La dureté des conditions de travail dans l'industrie entraîne un très fort *turn-over*, au point que le patronat cherche, dès le XIXe siècle, à stabiliser un noyau ouvrier, un personnel qui connaît le travail.

Le modèle qui se développe est alors la combinaison d'une main-d'œuvre interne, bénéficiant de services fournis par l'entreprise (logement, dispensaire, caisse de retraite, loisirs, etc.) et d'une main-d'œuvre mouvante, parfois saisonnière, qui encaisse les chocs de variation de la production.

Au seuil des Trente Glorieuses, toutes ces formes de travail précaire vont se raréfier pour laisser place majoritairement à l'emploi salarié « typique » - à plein-temps, de durée indéterminée, au service d'un employeur unique et stable -, dans un contexte où la législation du travail et la sécurité sociale offrent une protection jamais vue jusqu'alors.

C'est que le capitalisme libéral a failli depuis la crise de 1929. Place au capitalisme fordiste, à la production de masse pour une consommation de masse, dans des frontières nationales qui restent encore relativement fermées. Un capitalisme qui nécessite que la population, dont plus des trois quarts sont désormais salariés, soit assurée du lendemain, sécurisée et correctement payée pour acheter de plus en plus de produits diversifiés.

## Retour de la flexibilité

---

Cette nouvelle organisation sociale, où les patrons ne subissent plus l'instabilité de la main-d'œuvre et s'appliquent à transmettre à tous un esprit d'entreprise « maison », donne déjà quelques signes de faiblesse dans les années 1960.

Mais il faut attendre les années 1970, la concurrence internationale accrue, la fragilité du couple production-consommation de masse dans une économie internationalisée et le retour du *credo* libéral, pour que la recherche de la flexibilité de la main-d'œuvre avant tout revienne au premier plan, la montée du chômage aidant. Avec, comme premiers signes, la multiplication des délocalisations et des « boîtes d'intérim », l'externalisation de tâches comme l'entretien, la recrudescence des contrats « atypiques ». On connaît la suite.

### **Pour en savoir plus**

*Les ouvriers dans la société française. XIXe-XXe siècle*, par Gérard Noiriel, coll. Points-Histoire, Le Seuil, 1986.

*Aux sources de la précarité. L'instrumentalisation du travail dans le Nord, 1848-1914*, par Marc Leleux, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

« [Les formes d'emploi du néo-capitalisme : nouveauté ou retour vers le passé ?](#) », par Ludovic Charnet, *Idées économiques et sociales* n° 140, 2005.

« [Salariat et non-salariat dans une perspective historique](#) », par Olivier Marchand, *Economie et statistique* n° 319-320, 1998.